ABONNEMENT

Six mois 13 Un an. 30 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

Trois mois. 8

A SAUMUR Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste et chez tous les libraires

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . 20

RÉSERVES SONT FAITES

Les articles communiqués doi-vent être remis au bureau du journal la veille de la reproducion, avant midi. Les manuscrits déposés ne

On s'abonne

8, place de la Bourse

A L'AGENCE HAVAS

L'abonnnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les ahonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 MAI

INFORMATIONS

LE LENDEMAIN DU CENTENAIRE

La parade est finie et, rentrés dans la coulisse, les figurants du Centenaire de 1789 sont replacés en face des difficultés à résoudre.

Le cabinet Tirard ne peut se dissimuler que c'est, sinon contre lui, du moins en dehors de lui que se poursuivent les luttes engagées entre les divers chefs de groupe qui se disputent

Le cabinet Tirard ne représente pas un programme et n'est pas considéré comme une solution.

En laissant même de côté le parti monarchique et le parti boulangiste; en admettant, ce qui est contraire à toutes les prévisions, que ces partis ne constituent pas, à la prochaine Assemblée, une majorité parlementaire; en supposant que les anciens groupes de l'opportunisme et du radicalisme obtiennent une majorité électorale, le système actuel est condamné, et le ministère d'expédients dont M. Tirard est le chef, ne peut avoir la prétention d'être maintenu à la tête du gouvernement.

C'est entre l'opportunisme autoritaire et le radicalisme jacobin dont MM. Ferry et Clémenceau sont les représentants que s'engagera la lutte pour la possession du pouvoir.

Il n'est pas un esprit politique qui ne prévoit, en effet, que si l'effacement des monarchistes et la déviation boulangiste ont pour résultat le succès des candidatures officielles, le conflit éclatera dès le lendemain entre les deux factions gouvernementales dont les rivalités historiques se sont, sous des noms différents, perpétuées depuis cent ans et qu'aucune expérience n'a pu éclairer et corriger.

UN ÉLOQUENT AVEU

On lit dans la Petite République française l'aveu suivant, qui se passe de tout commentaire:

« Il est certain que la coalition opportunoradicale, actuellement au pouvoir, ne représentera guère plus du tiers de la prochaine Chambre; le pays ne veut plus des hommes qui le trompent, qui le pillent et qui l'oppriment depuis trop longtemps; ni les promesses, ni les menaces ne réussiront à empêcher que le mécontentement général ne produise ses effets naturels au mois d'octobre prochain; les gouvernements forts et sûrs de leur lendemain peuvent seuls pratiquer utilement la candidature officielle; personne ne prendra au sérieux les soliveaux épileptiques qui s'agitent devant le pays, et l'indifférence générale laissera passer, sans y prendre garde, le cotillon macabre de ces autoritaires sans autorité. »

Si les républicains en sont arrivés aujourd'hui à faire de pareils aveux, c'est qu'ils sentent que la partie est irrémédiablement perdue.

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

Le Rappel observe que mardi prochain, 14 mai, les Chambres reprennent leur session, interrompue par les vacances de Paques et les fêtes du Centenaire, apparent the

La Chambre va avoir les dernières séances qu'il lui reste à tenir avant l'expiration de ses pouvoirs. Elle va, conformément à l'ordre du jour qu'elle a réglé avant les vacances, discuter le budget de 1890.

If ne paraît pas qu'elle puisse siéger au-delà du 30 juin, à cause des élections pour le renouvellement des conseils généraux qui auront lieu en juillet et qui réclameront la présence de la plupart des députés dans leurs départements respectifs.

Légalement, la session ordinaire de 1889 pourrait être close par décret le 8 juin, puisqu'à cette date les députés auront siégé cinq mois, minimum fixé par la Constitution.

Mais le gouvernement n'exercera sa prérogative constitutionnelle que quand le budget de 1890 sera voté par la Chambre. Or, il y a tout lieu de croire que la période d'un mois et demi qui s'étendra du 14 mai au 30 juin suffira pour la discussion du budget.

Le Sénat qui rentrera en même temps que la Chambre reprendra comme elle l'ordre du jour fixé avant les vacances et qui porte en tête l'examen des modifications apportées par la Chambre à la loi militaire.

En outre, le Sénat pourra avoir à siéger comme Cour de justice si l'instruction ouverte contre le parti boulangiste et qui se poursuit régulièrement exigeait que la Haute Cour tînt une ou plusieurs audiences.

Le Sénat pourra en effet siéger alternativement comme assemblée législative et comme assemblée judiciaire.

Tels sont les pronostics d'un officieux.

Après les manœuvres, les deux régiments de dragons actuellement en garnison à Paris seront envoyés à Châlons, et la brigade de Châlons viendra à Paris.

Motif: cherchez le boulangisme.

On se rappelle qu'à la dernière élection de Charenton (Seine), pour le conseil d'arrondissement, le général Boulanger n'a pas été proclamé quoique élu.

Nous apprenons que le conseil d'État vient d'annuler les résultats donnés par la commission de recensement parce que 414 bulletins portant le nom du général ont été indûment supprimés.

Mardi, M. le duc d'Aumale était à Londres. Il a fait visite au prince et à la princesse de Galles à Marlborough-House. Il a lunché avec

Mercredi, le prince de Joinville s'est embarqué à Calais pour Douvres.

Le duc d'Aumale a débarqué à Calais se rendant à Paris. Les enfants du duc d'Edimbourg ont débarqué également, allant à Co-

LE DROIT AU SILENCE

Chacune des projections électriques de la tour Eiffel ou des cascades lumineuses des fontaines de l'Exposition arrache un cri de triomphe et d'orgueil aux journaux officieux.

La revendication des merveilles de l'indus-

trie et de l'art français par la République est de l'impudence au premier chef.

Toutes ces merveilles que nous admirons sans réserve, et dont l'éclosion a été si puissamment aidée par les admirables découvertes de l'esprit humain, sont-elles donc l'œuvre de la République?

Est-ce la République qui a découvert, aidé, inspiré les Papin, les Edison, voire les Eiffel?

Est-ce la République qui a lancé à travers le monde les Cook, les La Pérouse, les Baudin, les Hamelin, les Livingstone?

Toutes ces vaillantes expéditions géographiques, toutes ces merveilleuses découvertes mécaniques, chimiques, dynamiques, qui ont supprimé les distances, centuplé les forces humaines, mêlé les peuples, développé en un mot ce qu'on nomme le progrès, de quel droit les Tirard, les Ferry et les Carnot les feraientils leurs?

Ne pourrait-on pas au contraire leur répéter, au point de vue économique industriel, ce qu'un des leurs vient de leur dire si nettement et justement au point de vue politique?

Maintes fois, par des dilapidations, par sa suffisance ignorante, par sa rage de perturbations, par cette politique anti-sociale, anti-chrétienne qui dépeuple l'atelier au profit du cabaret, qui détruit la famille, ruine l'agriculture, vous avez enrayé, compromis ce progrès.

S'il poursuit sa marche ascendante en dépit de vos exploitations, de vos perturbations et de vos aventures, c'est en dehors de vous et malgré vous.

Devant les libertés de 1789 comme devant les merveilles de 1889, vous n'avez qu'un droit, le droit au silence.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

Extrait d'une correspondance parisienne:

- « ... La presse parisienne la presse démocratique surtout - tombe dans l'abêtisse-
- » Je pourrais citer certaines feuilles conservatrices, ou plutôt boulevardières, qui, mardi matin, tombaient à genoux devant les Alphand, les Berger. On dirait qu'avant l'Exposition de 1889, la France était plongée dans la barbarie. Les jets d'eau multicolores excitaient notamment un ravissement inimaginable. Fautil donc rappeler aux badauds que le xvie siècle a découvert en cette matière des combinaisons auprès desquelles nos machines ne sont que des jeux d'enfants? Mais auprès de nous, à Versailles, les bassins de Latone, de Neptune, etc., n'offrent-ils pas aux curieux des spectacles pour le moins aussi attrayants? Le propre de la démocratie, c'est l'ignorance ingénue. Pendant que l'eau du bassin jaillissait en gerbes bleues et roses, des centaines de Parisiens et de Parisiennes ne battaient-ils pas frénétiquement des mains? Les tirailleurs sakalaves paraissaient moins étonnés que ces naturels du Marais et de Passy. Aussi M. Carnot paraît-il l'homme d'Etat le plus digne de représenter cette démocratie inférieure.
- » Vous avez sans doute, comme moi, jeté un coup d'œil sur son discours. Avez-vous remarqué le joli pataquès dont se décore le pas-

sage relatif aux bienfaits de la Révolution? M. Carnot félicite les ancêtres géants d'avoir délivré les ouvriers « des entraves des corporations ». Le pauvre homme! Mais, malheureux Carnot que vous êtes, vous ne vous souvenez donc plus qu'il y a quatre ans à peine, vous avez vous-même rétabli ces corporations abhorrées sous le nom de « syndicats professionnels? » Vous ne savez donc pas que vous avez abrogé les articles 290 et 291 du Code civil, empruntés à la loi que Le Chapelier sit voter par la Constituante pour abolir les corporations et les jurandes?

» Nous sommes peut-être le seul pays en Europe où le chef de l'Etat ignore l'état de la législation nationale. Et cela se dit progressiste, ami de la science et champion des lumières | O philistinerie républicaine !.... »

L'AFFAIRE DE BEAUREPAIRE

Plusieurs journaux, notamment la République française et le Radical, représentant les deux nuances ministérielles, se lamentent à propos du jugement qui a frappé M. le procureur général Quesnay et donné gain de cause aux journaux.

Nous n'attendions pas moins de leur dévouement ministériel.

Pour qu'ils aient satisfaction, M. Quesnay va faire appel devant la Cour dont il dirige le parquet en personne.

L'affaire ainsi menée ne manquera peut-être pas d'incidents.

- A props du procès de M. Quesnay de Beaurepaire, le Soleil soulève la question de droit suivante:
- « Maintenant que va-t-il se passer? Si M. le procureur général veut s'en tenir là, il agira prudemment et dignement. On lui saura même gré de l'exemple par lui donné.
- » Au contraire, voudra-t-il se pourvoir devant la Cour? C'est ici que commence un imbroglio judiciaire dont les plus avisés ne trouvent pas le dénouement.
- » On sait, en effet, que la seule juridiction compétente, pour statuer en appel sur une décision du tribunal correctionnel de la Seine, c'est la Cour de Paris, chambre correctionnelle.
- » M. Quesnay de Beaurepaire se présente donc comme propriétaire devant les conseillers. Mais une grave difficulté apparaît aussitôt. Pour que la Cour puisse statuer, il faut qu'un membre du parquet siège au banc du ministère public. Sans cela, il n'y a pas de décision possible ni même d'audience.
- » Mais il est un principe de droit d'après lequel les fonctions du ministère public sont indivisibles. Le chef du parquet est censé siéger à toutes les chambres et il est représenté par ses substituts.
- » Dans ces conditions, au jour de l'audience, on verrait le plaignant siéger par représentation pour requérir contre ceux qu'il poursuit. Les prévenus accepteront-ils cette situation?
- » Evidemment, non. Ils récuseront le magistrat du parquet pour cause de suspicion légitime, et la Cour ne ponrra pas se consti-

the section of the property of the section of the s

CHRONIQUE LOCALE

LA PROVINCE ET L'EXPOSITION

Notre sympathique confrère le Journal de l'Ouest, de Poitiers, publie les réflexions suivantes qui sont marquées au coin du plus vulgaire et que par cette raison nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs:

Donc, l'Exposition est ouverte. Les journaux de Paris donnent, chacun, au moins deux pages de détails sur la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu lundi dernier.

Ils nous disent que les bâtiments élevés sur le Champ-de-Mars sont splendides, que dans ces bâtiments se trouvent rassemblées toutes les merveilles de l'art, de la science, de l'industrie, etc., etc.

Et ils engagent les Français à se réjouir.

Certes, il n'est point dans notre pensée de médire de l'Exposition. Il ne peut être qu'agréable à notre patriotisme de voir le génie de la France se manifester avec éclat et s'imposer à l'admiration du monde entier.

Toutefois, il nous est bien permis de rapporter certaines réflexions que nous avons entendu faire dans le public et qui sont profondément justes.

Que les trois quarts des Parisiens saluent avec joie l'ouverture de l'Exposition, cela est tout naturel.

Une Exposition universelle, en effet, est toujours une fortune pour la capitale.

Mais, pour le commerce et les ouvriers de la province, c'est une cause de gêne, nous pourrions même dire de ruine.

On veut aller à Paris. Un an à l'avance, on s'impose des privations pour économiser les frais de voyage et de séjour. Tel réduit les dépenses de table ou de toilette; tel n'achète pas un objet de luxe dont il a cependant envie; tel autre enfin renvoie à plus tard des réparations à faire ou des constructions à entreprendre, etc...

L'Exposition est ouverte; on part à Paris, l'argent file vite, comme on dit. On passe devant un bel étalage, on ne résiste pas à la tentation, on achète. Plus loin, on achète encore. Après tout, on avait besoin de ceci, besoin de cela. Bientôt on s'aperçoit que la bourse est à peu près vide. On rentre chez soi avec des paquets et encore des paquets. De quelques mois, on n'aura rien à acheter.

Le lendemain du retour, on fait ses comptes. On se trouve avoir dépensé beaucoup plus que la somme qu'on s'était fixée. Il faudra faire encore des économies, ajourner un achat ou des travaux devenus nécessaires. On avait peut-être laissé derrière une petite note; le fournisseur attendra encore un peu,

Paris aura reçu d'innombrables visiteurs; mais le commerçant de province aura vu bais-

ser le chiffre de ses affaires; mais le travail sera devenu plus rare pour l'ouvrier.

Ce sont là des réflexions bien terre à terre, diront quelques-uns. Sans doute, mais elles n'en ont pas moins leur valeur.

Si le pays jouissait d'une grande prospérité, comme en 4867 et même en 4878, l'Exposition n'aurait pas pour la province les conséquences que nous venons d'indiquer rapidement.

Mais, aujourd'hui, l'argent est rare et l'on a bien de la peine à joindre les deux bouts.

MONCLAR.

PROMOTIONS DE SOUS-OFFICIERS

Par décret en date du 6 mai 4889, les sousofficiers élèves-officiers de l'Ecole d'application de cavalerie dont les noms suivent ont été promus au grade de sous-lieutenant et ont reçu les affectations ci-après indiquées:

M. de Veye, du 3° dragons, affecté au 25° dragons

M. Féray, du 6° dragons, affecté au 5° chas-

M. Bachelier, du 5° cuirassiers, affecté au 44° cuirassiers.

M. Oudart, du 23° dragons, affecté au 9° dragons.

M. Violette, du 26° dragons, affecté au 4°

M. Chevreau, du 7° chasseurs, affecté au 8° hussards.

M. Martineau, du 6° hussards, affecté au 21° chasseurs.

M. Dommanget, du 14° chasseurs, affecté au 17° chasseurs.
M. de Courson de la Villeneuve, du 4° chas-

seurs, affecté au 28° dragons. M. Tourot, du 6° hussards, affecté au 20°

dragons. M. Beny, du 7° hussards, affecté au 3° spahis.

M. d'Audiffret, du 3° chasseurs d'Afrique, affecté au 8° cuirassiers.

M. Gasson Bugeaud d'Isly, du 4° spahis, affecté au 1° spahis.

EXAMEN POUR SAUMUR

Voici la composition des commissions nommées par le ministre de la guerre pour examiner les sous-officiers candidats à l'Ecole de cavalerie de Saumur en 1889.

Commission d'Afrique:

M. Morris, chef d'escadrons au 6e chasseurs d'Afrique.

M. de la Celle, chef d'escadrons au 6° chasseurs d'Afrique.

Commission de l'Intérieur :

M. de Chabot, major au 3e chasseurs.

M. de Kergariou, chef d'escadrons au 12° airassiers.

Ces deux commissions sont présidées par M. de Forsanz, lieutenant-colonel du 6° régiment de cuirassiers. Eglise Notre-Dame de la Visitation Exercices de l'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement

Dimanche 12 mai: messes basses à 6 heures et à 8 heures 1/2. — Messe solennelle à 10 heures; à l'offertoire, duo de violons avec accompagnement d'orgue; à l'élévation et à la communion, solo de violon. — Vèpres à 3 heures. — A 8 heures, complies, cantique, sermon et chants.

Lundi 13 mai: messes basses à 2 heures, 4 heures, 6 heures et 8 heures. — Grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures. — A 8 heures, cérémonie de clôture: Magnificat, sermon, amende honorable et bénédiction.

N.-B. — Les sermons seront donnés par M. l'abbé Tuffreau, vicaire de Châteauneuf, ancien vicaire de la Visitation.

Rôle des assises de Maine-et-Loire (2º trimestre)

Lundi 13 mai 1889. — Affaire Saillant, meurtre. Défenseur: M° Gasté.

Mardí 14 mai. — Continuation de l'affaire Saillant, meurtre. — Affaire Dufleide, vols qualifiés. Défenseur: Me Morry.

Mercredi 15 mai. — Affaire Freslon, meurtre. Défenseur: M° Villiers. — Affaire Moulins, abus de confiance. Défenseur: M° Griffaton.

Jeudi 16 mai. — Affaire Renou, attentat à la pudeur. Défenseur: M° Mahier. — Affaire Guinaudeau, banqueroute frauduleuse. Défenseur: M° Morin.

Vendredi 17 mai. — Affaire Duchemin et veuve Duchemin, tentative d'assassinat. Défenfenseurs: M^{**} Raffier-Dufour et Guy. — Affaire Pillet, attentat à la pudeur. Défenseur: M^{*} Berpard

Samedi 18 mai. — Affaire Sichet, tentative d'assassinat. Défenseur : M° Affichard.—Affaire Juteau, incendie et vol. Défenseur : M° Raffier-Dufour

Lundi 20 mai. — Affaire Pousset et Mont, vols qualifiés. Défenseurs: Mes Cesbron et Laguette. — Affaire Leduc, attentat à la pudeur. Défenseur: Me Affichard.

Mardi 21 mai. — Delaunay, faux en écritures publiques. — Affaire Landeau, attentat à la pudeur. Défenseur: M° Desètres. — Affaire Charles, viol. Défenseur: M° Mousset

Mercredi 22 mai.—Affaire Lebras, incendie. Défenseur: M° Morry. — Affaire Guillot, attentats à la pudeur. Défenseur: M° Paul Béhier.

Jeudi 23 mai. — Affaire Angebault, vols qualifiés.

PRÉDICTIONS POUR L'ANNÉE 1889-1890

On se souvient sans doute des prédictions d' « un Bordelais », sur l'été et l'hiver 1888-1889, publiées par le Gaulois au printemps

« L'été sera orageux, pluvieux et froid; l'hiver, très pluvieux aussi, amènera des inondations qui, sur certains points, causeront d'immenses dégâts. »

Ces prédictions se sont malheureusement justifiées.

Aujourd'hui, le même « Bordelais » adresse de nouveau à notre confrère, pour l'été et l'hiver 1889-1890, des prédictions tout aussi mauvaises :

« Été très orageux, un peu moins froid que celui de 1888, mais tout aussi pluvieux.

» Hiver avec pluies torrentielles et inondations plus sérieuses encore qu'en 4889. »

Voilà qui n'est pas rassurant.

THÉATRE. — C'est lundi 13 mai et non dimanche qu'aura lieu sur le théâtre de Saumur la représentation de la troupe parisienne de M. Simon.

LE NOUVEAU DIRECTEUR DES THÉATRES D'ANGERS ET DE SAUMUR

Le Journal de la Vienne a publié avant-hier l'article suivant qui fait le plus grand éloge de M. Sureau-Bellet, actuellement directeur du théâtre de Poitiers, et appelé à la direction des théâtres d'Angers et de Saumur pour la saison 1889-1890:

« Nous ne voulons pas attendre jusqu'à demain pour constater le *très grand succès* remporté hier par M. Sureau-Bellet et ses excellents artistes dans l'*Etoile du Nord*.

» Bravos, applaudissements, ovations, rappels, rien n'a manqué, et dans cet enthousiasme général chacun a eu sa large part : l'orchestre — à tout seigneur tous honneurs — chanteuses et chanteurs, choristes et musiques militaires, jusqu'au metteur en scène et au costumier.

Nous avions déjà entendu à Poitiers, il y a de cela une douzaine d'années, l'Etoile du Nord; mais, malgréles efforts du directeur que nous avions alors et qui, s'il ne manquait ni de goût ni d'intelligence, n'avait à sa disposition que de trop maigres ressources, nous n'avions eu que l'ombre du chef-d'œuvre de Meyerbeer. Hier, grâce aux efforts de toute sorte de M. Sureau-Bellet, nous l'avons vu et entendu de façon à en pouvoir apprécier, cette fois, toutes les splendeurs.

» La représentation d'hier est une nouvelle preuve que l'administration municipale a fait une boulette de plus, et non la moins corsée, en laissant échapper un directeur comme M. Sureau-Bellet. La dernière saison de drame et de comédie aurait suffi, seule, à le démontrer aux moins clairvoyants; la soirée d'hier vient de fournir un nouveau témoignage de l'incapacité notoire d'une administration qui a forcé, par ses tracasseries continuelles, M. Sureau-Bellet à prendre une autre direction ailleurs.

Le temps me manque pour rendre compte, comme il conviendrait, de la représentation de l'Étoile du Nord. J'y reviendrai longuement après la seconde représentation, qui aura lieu demain.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRAN

CHAPITRE II
(Suite)

David marchait allègrement et plus allègrement encore montait de nombreux étages, voulant choisir un logis. Il jeta son dévolu sur une maison de la rue de Fleurus, située juste en face de la grille du Luxembourg. Cette chambre, au cinquième, était bien un logement de poète, tout près du ciel, visité par les passereaux et embaumé par les parterres environnants. Dans la demeure aérienne, les meubles étaient modestes. Quatre chaises recouvertes de damas passé se faisaient vis-à-vis comme dans un incessant quadrille; un antique fanteuil, où il ferait bon rêver, en lançant aux moulures du plafond les épaisses bouffées d'une pipe allemande, trônait devant la cheminée; et, ça et là, étaient posés avec symétrie, sur la commode et le bureau, de petits objets sans valeur. Il faut ajouter à cet ameublement un vénérable tapis rendu chauve par les caresses des portes et des chaussures; mais qui, en brave et vailtant serviteur, continuait à préserver les nouvelles générations de jeunes artistes de la dureté et du froid des briques.

En guise de panoplie, David accrocha au mur sa mandoline et sa guitare, puis il entassa ses vêtements dans la commode, dont il eut soin, dès la première heure, d'égarer la clef. Toutes ses pauvres richesses resteraient donc à la garde du ciel.

— Bah! dit Broze, il n'y a que des honnêtes gens sur la terre.

Alors, pour se délasser du rangement, il s'étendit dans sa bergère. En face, tout près du lit, il avait suspendu le médaillon à double miniature. L'illustre des temps à venir envoya, de la main, un baiser à son père, à sa mère, leur demandant de le protéger dans sa vie nouvelle, vie de privations, vie de travail...

Un orgue de Barbarie, en train de moudre lamentablement le *Miserere*, interrompit sa rêverie. Ces orgues avaient toujours le don d'ouvrir le porte-monnaie de Broze.

— Ce n'est pas charité, disait-il, mais question de nerfs.

Par la fenêtre ouverte, il lança son obole. L'orgue s'était éloigné, ce qui donnait une certaine poésie triste à ce plaintif Miserere. La chambre s'emplissait de lumière mourante. C'était une exquise soirée. La verdure du Luxembourg était admirable avec ses feuilles naissantes. Et, maintenant, accoudé à son balcon, David pensait:

— Voilà un lieu bien choisi pour écouter ses voix intérieures ; pour regarder passer, devant ses yeux, demi-clos, un essaim de rêves.

La belle soirée avait attiré dans le plein air tout un monde de riches promeneurs et de pauvres gens. De jeunes Italiens s'arrêtèrent devant le Luxembourg, et les *Pifferari* firent entendre un de ces pieux cantiques qu'ils chantent, là-bas, à Naples, devant la Madone; puis ils s'éloignèrent avec une abondante récolte de

décimes. Ce chant italien avait mis Broze en verve. Il rentra et prit sa mandoline.

— Allons, me voilà improvisant des cantiques, s'écria-t-il gaiement dès que fut terminée la première strophe d'un Ave Maria.

Il était fort surpris de cet élan religieux. Son œil devint railleur. Il eut un rire clair comme s'il se narguait lui-même; mais l'air à la Vierge lui paraissant naïf et délicat, il le reprit, ajoutant de nouvelles modulations, les perfectionnant, ici forçant le son, plus loin le diminuant en murmure; et, bientôt, il eut fait de ce chant une perle musicale.

Son inspiration était toujours jeune et charmante, pleine de brillant, de coloris, d'originalité; mais ce qui valait mieux encore, la Providence, en faisant du jeune Broze un musicien, un poète, lui avait donné cette qualité supérieure : l'émotion; cette émotion pénétrante et vraie qui remue les cœurs.

Il s'animait et mettait toute son âme dans son œuvre nouvelle; il redisait, avec tendresse, avec prière, comme s'il eût réellement salué la Madone:

ladone:

— Ave Maria!... Ave Maria!...

Sa composition achevée, il revint au balcon. Ce balcon suivait tout l'étage. Une petite fille, vive, espiègle, un peu pâle, regardait, curieuse et ravie, au travers des barreaux.

- Oh! que c'était joli votre musique, ditelle, toute rougissante, et levant son regard

limpide sur le compositeur.

Comme David aimait les enfants, il gratifia la fillette de son meilleur sourire. Celle-ci, encouragée, s'écria avec impétuosité:

— Sœur Gabrielle I... sœur Gabrielle I...

» Disons seulement que tous les numéros, même les plus ardus, de cette admirable partition, ont été rendus de façon à atteindre parfois la perfection. L'orchestre, sous le commandement de M. Dobblaëre, s'est surpassé dans l'exécution de la magnifique symphonie qui tient lieu d'ouverture. Le public a fait une ovation des plus méritées au chef et à ses vaillants artistes, et ce n'est qu'après trois salves d'applaudissements unanimes que la toile a pu se lever sur le décor du premier acte.

» Le mêrie enthousiasme s'est de nouveau manifesté après l'exécution de la scène de la conjuration, dont le finale est une véritable merveille musicale. A la Marche sacrée du Czar, exécutée par l'orchestre, viennent s'ajouter deux marches militaires dont l'une, jouée par des fifres et des clarinettes aiguës, produit une sonorité aigre et sauvage, et l'autre exécutée par des trompettes et des pistons, éclate sonore et brillante. Quand les trois motifs réunis sont joués ensemble, il en résulte un effet immense bien militaire et très entraînant par ses duretés mêmes. Les trois musiques ont dû, à la demande générale, répéter cette page grandiose.

» Dans mon prochain article, je parlerai de l'interprétation, qui a été excellente d'un bout à l'autre, mais j'adresse aujourd'hui de sincères compliments : à M^{me} Fronti , qui a rendu avec beaucoup de sentiment le rôle de Catherine et l'a chanté avec non moins de charme et de brio; à Mme Gréteaux, qui sous les traits soit de Prascovia, soit de la vivandière Nathalie, s'est montrée la grâce et la gentillesse mêmes ; à M. Sureau-Bellet, qui a dit tout le rôle de Pierre en chanteur et en comédien de premier ordre; à M. Azaïs, à M. Samaty, à tous ceux, en un mot, qui ont contribué à cette représentation unique jusqu'à présent dans les fastes de notre théâtre lyrique.

» La mise en scène est très soignée; les costumes d'une fraîcheur et d'un goût irréprochables ont une teinte de couleur locale qui ravit les yeux. »

Avec un directeur d'une habileté aussi bien constatée, nous ne pouvons que favorablement augurer de la prochaine saison théâtrale en Anjou.

LA VRAIE FÊTE NATIONALE

Orléans a célébré mercredi 8 mai le 460° anniversaire de la victoire nationale de Jeanne d'Arc, avec le concours de toutes les autorités sociales, le clergé, l'armée, l'administration, la magistrature et tout le peuple, de tout rang et de toute condition. Pas d'exception, pas de réserve : unanimité de sentiment et d'hommage reconnaissant envers la sainte héroine, image pure et vraie, image glorieuse de la France triomphante et chrétienne.

ion

lant

iant

ar-

igi-

usi-

ante

sse,

e la

fille,

euse

gard

fa la

cou

31.00

Nous lisons dans le Journal du Loiret:

« Mercredi 8 mai, des le lever du soleil, so-

leil radieux comme il devrait toujours l'être pour ces solennités patriotiques, la grande voix du canon annonçait la fête, mêlée aux joyeux carillons des cloches et à la sonnerie solennelle de notre vieux bourdon de

» A 10 heures, tandis que les rues s'emplissaient déjà d'une foule nombreuse d'habitants de la ville et d'étrangers, les corps constitués se rendaient, avec leur escorte particulière, à la cathédrale, magnifiquement parée de tous les ornements, étendards et attributs rappelant la glorieuse délivrance d'Orléans. »

Toutes les rues, édifices publics et habitations particulières étaient pavoisés aux couleurs nationales et aux couleurs de la ville. La foule était considérable.

M^{gr} de Cabrières, évêque de Montpellier, est monté en chaire pour prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc.

Après le panégyrique, rempli de considérations neuves du plus haut intérêt, et religieusement écouté par l'immense assistance, la procession de Jeanne d'Arc s'est mise en marche. Les diverses sociétés populaires, les sapeurspompiers des environs et de la ville avec leurs fanfares ou musiques, les corps de la garnison presque au complet, le clergé des paroisses et de la cathédrale, toutes les autorités constituées civiles, administratives, judiciaires et militaires formaient cet immense cortège, d'autant plus imposant qu'un temps exceptionnel favorisait son développement. MM. les généraux Blot, Cailliot et de La Vallette, M. le premier président Dubec, M. le préfet du Loiret, M. le maire d'Orléans, ses trois adjoints et de nombreux conseillers municipaux, la cour et son parquet, les tribunaux civil et de commerce, le corps des officiers de la garnison, etc., etc., se trouvaient dans le cortège officiel que précédaient Mer Marchal, coadjuteur de Bourges, Mer Laborde, évêque de Blois, et Mer Coullié, évêque d'Orléans.

Grâce au beau temps et à l'absence du vent, la bannière de Jeanne d'Arc a pu être portée sur le parcours de la procession.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 mai 4889. Le marché montre les meilieures dispositions. La hausse sur nos rentes fait de nouveaux progrès: 3 0/0, 87.92; 4 1/2 0/0,

Le comptant se porte avec beaucoup d'empressement sur le groupe des valeurs du Crédit Foncier. L'action est tenue à 1,360. Les obligations foncières et communales gagnent encore un peu de terrain sur la précèdente clô-

La Société Générale s'inscrit à 470. On la voit prochainement au pair, cours que justifierait son excellente situation.

La Banque de Paris se tient à 770. Les Dépôts et Comptes courants s'échangent

Le Crédit Lyonnais a des demandes à 693.75.

La Banque d'Escompte ouvre demain vendredi ses guichets à la souscription publique aux 74,850 obligations de Chemins de ser de Saragosse à la Méditerranée. Nous avons fait connaître les avantages et garanties que présentent ces titres. Rappelons que les obligations similaires des lignes espagnoles se négo-cient couramment entre 355 et 370. Les souscripteurs ont donc en perspective une hausse, pour ainsi dire assurée, de 75 à 80 fr. par

Nous avons les meilleures nouvelles de l'émission des 100,000 Bons Hypothécaires Tunisiens effectuée par la Société Financière Intermédiaire. La petite épargne tient à mettre quelques-uns de ces titres en portefeuille.

Le Panama est sans variations à 51.25. Les obligations des Chemins Economiques cotées 377.50 doivent regagner promptement leur coupon détaché le 1er mai.

Le seul Baume contre les douleurs!!!

Mazéville (Meurthe-et-Moselle), le 22 novembre 1888. — Je souffrais depuis plus d'un an de dou-leurs dans la hanche gauche, contre lesquelles j'avais employé tous les remèdes sans résultat; mais depuis que j'emploie votre BAUME VICTOR, je ne ressens presque plus mes douleurs. Ma femme souffrait aussi de violents maux de dents; quelques gouttes de votre excellent BAUME VICTOR l'ont guérie instantanément. (Sig. lég.) FERRY. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Gram-

17º année. | TOURNÉES E. SIMON. | 17º année.

LUNDI 13 mai 1889

UNE SEULE REPRÉSENTATION Avec le concours de

> MABUE K O E B de l'Odéon

Mme MARIE LAURE, de la Porte Saint-Martin, M. LIESSE, du Palais-Royal.

LE GRAND SUCCES DU GYMNASE LES

FEMMES NERVEUSES

Comédie en 3 actes, de MM. Ernest Blum et Raoul Toché. Mme MARIE KOLB remplira le rôle d'Antonine.

LE BAISER

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par M. Théodore de Banville.

LE FOU RIRE, monologue de M. J. Normand, dit par Mm Marie Kolb.

LE CHEF-D'ŒUVRE DE DIEU, monologue dit par M. DEPAS. ON COMMENCERA PAR

HORACE ET LILINE, vaudeville en 1 acte, de M. Ernest Blum.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque. Absinthe Pernod de Comet, 4 fr. le litre; Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre;

Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre; Byrrh (violet) au vin de Malaga, 2 fr. 50 le

Rhum de la maison Alvarez de Krugston, 2 fr. le litre;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre. Tous nos liquides sont vendus verre com-

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCONPTE DE PARIS Société anonyme au capital de 40 millions

Statuts déposés chez Me Portefin, notaire à Paris 80,000 ACTIONS DE FR. 500 CHACUNE ÉMISES AU PAIR | 125 francs en souscrivant. ET PAYABLES: | 125 francs le 16 Août 1889.

Les 250 francs restants seront appelés par décision du Conseil d'administration, en une ou plusieurs fois, conformément à l'art. 15 des Statuts.

Un droit de préférence est réservé aux actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris à raison de une action nouvelle pour deux anciennes. Ces souscriptions seront servies intégralement.

Les actionnaires désirant obtenir autant d'actions nouvelles qu'ils ont d'actions anciennes peuvent souscrire à raison de une nouvelle pour un : ancienne, sauf le cas de réduction proportionnelle.

Les actions disponibles après exercice du droit de préférence seront réparties au prorata des deman-

Les actionnaires désirant exercer leur droit de préférence devront consigner leurs actions ou indiquer très exactement les numéros au moment de la souscription. Les titres devront être produits à la répartition pour être estampillés.

On s uscrit: mercredi 15 mai Au Comptoir d'Escompte de Paris. — Au Crédit Foncier de France. — A la Banque de Paris et des Pays-Bas. — A la Banque d'Escompte de Paris. - Au Crédit Lyonnais. - Au Crédit Mobilier. -- Au Crédit Industriel et Commercial. — A la Société Générale, 54, rue de Provence. — A la Société de Dépôts et de Comptes courants.

Et dans leurs Succursales et Agences en France et à l'Etranger.

ON PEUT SOUSCRIRE (aux guichets du Comptoir d'Escompte de Paris, et, par DES A PRÉSENT correspondance, dans tous les Etablissem's ci-dessus. La cote officielle sera demandée.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

viens donc voir le monsieur qui chante si bien... Vous voudrez bien chanter encore, n'est-ce pas, pour ma grande sœur qui aime tant la musique?

La petite fille n'avait pas achevé, qu'une main se posait sur son épaule, et l'attirait doucement hors du balcon, tandie qu'une voix sérieuse disait :

- Venez, mademoiselle; il ne faut être ni importune, ni indiscrète.

Broze n'entendit pas la fin de cette réprimande, car la croisée s'était vivement refermée; mais, à l'heure suivante, il aperçut sa naïve admiratrice. Le mois de Marie sonnait à Saint-Sulpice, et l'enfant longeait la rue de Fleurus, accompagnée de toute sa famille. Un vieux père, dont les cheveux blancs encadraient un visage pâle, auquel il manquait cette vie lumineuse que donne le regard. L'aveugle s'appuyait sur le bras d'une jeune fille d'environ dix-huit ans. Celle-ci guidait cette marche chancelante, et prêtait, à ces prunelles éteintes, le clair regard de ses yeux. Deux garconnets babillaient gaiement avec une autre jeune fille très jeune : seize ans peut-être.

Et David pensait en regardant la sœur aî-

- Gabrielle! Quel doux nom! C'est celui d'un envoyé céleste. Qu'il convient bien à cette poétique enfant .. l'ange de la famille, sans nul doute...

Il prit un cigare. Il n'en eut pas tiré une bouffée que lui vint la pensée de se rendre au mois de Marie. La petite fille, de sa voix claire et perçante, venait de nommer Saint-Sulpice.

Etait-ce l'église qui attirait David?... Etaitce le désir de bien voir Gabrielle? de constater de quelle auréole un nuage d'encens, mêlé à l'éclat des lustres, nimberait son visage. Le jeune homme n'osa pas creuser sa pensée.

- La musique de l'orgue est toujours admirable, se dit-il simplement; la maîtrise de Saint-Sulpice jouit d'une réputation méritée ; il sera fort doux, à l'oreille, d'entendre un concert spirituel.

Donc, il descendit lentement les cinq étages. La mère Gandon, concierge du logis, frottait à outrance la boule de cuivre de la rampe. Elle leva la tête au passage du jeune homme. Elle recherchait la causerie, cette vieille portière coiffée d'un madras, et se plantant droite, un poing sur la hanche:

- Bonjour, monsieur, dit-elle au nouveau jocataire.

Elle continua:

-- Monsieur se plaît-il dans sa chambre? Un peu haut peut-être; mais c'est si propret... Puis, notre maison est si bien habitée... rien que du bon monde... du monde respectable. Monsieur peut se vanter qu'il a pour voisins des gens bien estimés, de bien braves gens.

Ici David, qui d'abord avait froncé le sourcil, prit un visage souriant, et d'une voix qui invitait aux confidences :

- Vous parlez, sans doute, de cet avengle dont l'appartement touche au mien? M. Liéber, ai-je lu sur la porte ?

- Oui, monsieur Liéber. Oh! le digne homme, interrompit vivement la concierge en levant les yeux au ciel, un homme poli comme pas un... Ca n'est pas riche pourtant, mais ça ne refuse jamais la pièce à ceux qui le servent; du reste, c'est un artisse, et les artisses, voyezvous, c'est généreux comme les princes; ça a le cœur sur la main.

La mère Gandon cligna de la paupière pour faire comprendre à David qu'elle n'ignorait pas sa profession.

- Les artisses, reprit-elle, moi, je les aime quasi comme mes enfants! Eh bien! pour vous toucher un mot de ce cher bon M. Liéber, il

jouait de l'orgue dans une des plus belles paroisses de Paris, que c'était une perfection. Tout le monde admirait ses grands tonnerres, qui faisaient du bruit quasi comme un orage du bon Dieu, et ses petits turlutus, si gentils qu'on aurait dit le gosier d'un oiseau... Et puis voilà que tout d'un coup les yeux lui ont manqué. Ah! mon bon monsieur, quelle cruauté du sort!

David écoutait, fort intéressé. La pensée de vivre près d'un musicien lui plaisait infiniment. Mais qu'il plaignait l'aveugle, et combien il comprenait ses intimes souffrances, ses amers regrets!

- C'est bien le cas de dire: un malheur ne vient jamais tout seul, reprit la concierge en essuyant sa paupière du coin d'un mouchoir multicolore, et en se consolant par l'absorption d'une abondante prise... après la maladie, voilà que la mort est entrée dans la maison. Cette bonne Mme Liéber a cueilli une mauvaise fièvre. Huit jours après elle n'était plus. Que seraient-ils tous devenus sans Mae Gabrielle?... Ah! monsieur, en voilà une sainte du bon Dieu !-

A shirt-sh-China

(A suivre.)

Etude de Me Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, nº 7.

> EXTRAIT D'un jugement de divorce.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistre,

Il appert: Que le sieur Adolphe Marouillat, ouvrier bijoutier, demeurant à Saumur, judiciairement séparé de corps et de biens d'avec la dame Marie Guinaudeau, son épouse, sans profession, ayant demeuré en dernier lieu à Paris, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, admis au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant dé-cision du bureau de Saumur, en date du 25 avril 1888,

A obtenu la conversion en jugement de divorce du jugement rendu par le même Tribunal en date du dix-huit janvier mil huit cent quatrevingt-trois, qui avait prononcé la séparation de corps à son profit, et que M° Albert a occupé pour lui sur la demande de conversion dont s'agit.

Pour extrait, certifié conforme par moi, avoué-licencié soussigné. Saumur, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L. ALBERT.

Etude de M. V. LE RAY, avouélicencié à Saumur, rue du Marché-Noir, nº 12.

DEMANDE En séparation de biens.

D'un exploit du ministère de Delmas, huissier à Vihiers, en date du 26 avril 1889, enregistré,

Il appert: Que M^{me} Marie Brossier, épouse du sieur Louis Libault, ancien marchand, avec lequel elle demeure

à Saint-Hilaire-du-Bois, Admise au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Saumur, en date du 30 janvier 1889,

A formé contre : Le sieur Louis Libault, son mari sus-nommé, sa demande en séparation de biens.

Pour extrait, certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur et dela dame Libault. Saumur, le 9 mai 1889.

V. LE RAY.

Pour cause de santé

MAGASIN DE LINGERIE

Au Pont-Fouchard. S'adresser à Mme TAILLARD.

A VENDRE

Un TRICYCLE Peugeot, nº 1.

S'adresser à M. Gallé, rue de la Petite-Bilange, 5.

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre.

S'adresser à M. Offray, horloger, place Saint-Pierre.

Étude de M° LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A VENDRE

EN BLOC OU EN DÉTAIL MÊME SUR UNE ENCHÉRE,

En l'étude et par le ministère de M° LELIÈVRE, notaire, le Sa-MEDI 25 MAI 1889, à 1 heure de l'après-midi,

22 PARCELLES DE TERRE

D'une contenance totale de 4 hectare 46 ares 83 centiares,

Situées communes de Chacé, Souzay, Varrains, Dampierre, Saint-Cyr, Artannes et Saumur,

Sur la miseà prix totale de 1,970 fr.; ET

UNE MAISON

Située à Varrains, rue des Roches-Neuves,

Contenant, avec ses dépendances, 10 ares,

Sur la mise à prix de 2,500 fr. Le tout appartenant à Mme Francois Breton.

Faculté de traiter avant l'adju-Facilités de paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Lelièvre, notaire à (400)Saumur.

AEMDRE

A L'AMIABLE

UNE VASTE REMISE

Avec Cave voltée dessous Jardin très bien planté et en plein rapport,

Le tout situé à proximité de l'église de Nantilly et d'une contenance totale de 10 ares environ.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, nº 28.

A CÉDER APRÈS DÉCÈS Un Fonds de Md · Tailleur

S'adresser à Mme Ve Bardou, rue Dacier, 47, Saumur.

VIN DE QUINQUINA Phosphaté à la Co a du Pérou du D' VIAUID

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1º classe, Pharmacie Gentrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide pnissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années ; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oïdium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'Agent régional pour avoir des renseignements.

UN MENAGE ayant de très bon-nes références, demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE MODES

M^{me} PORTRAIT, 7, place du Marché - Noir, demande **un c** bonne appréteuse.

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, nº 19, en face la Caisse d'Epargne.

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de très bonnes références, pour une maison de nouveautés.

REGENERATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Voscheveux sont-ils faibles ou tombent ils?

Vos cheveux sont-ils faibles a tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médallé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parlumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

0000000000000000000000

Se trouve à Saumur, chez M. Bouсиет, 2, rue Saint-Jean.

82 MODES

MAISON OCCUPÉE ANCIENNEMENT PAR LES MAGASINS DU PRINTEM PS

28, rue de la Tonnelle

Préviennent leur clientèle qu'elles ont en magasin un très beau choix de Confections pour Dames, Fillettes et Enfants.

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX des premières Maisons de PARIS. PRIX MODERÉS

CAPOTES DE BÉBÉ depuis 3 fr. 50 et au-dessus. Nous sommes à la disposition des clientes pour les commandes de Chapeaux et toutes sortes de Réparations.

Tous nos soins sont également apportés à l'Atelier de Couture.

ON DEMANDE un Directeur sérieux et solvable pour une excellente usine en province.

S'adresser à M. LARCHEVÊQUE, boulevard Victor-Hugo, 63, à Cli-(455) chy-Paris.

M. OGER, Constant, se met à la disposition des personnes qui voudraient faire nettoyer leurs couettes et faire les matelas et couvre-pieds de literie.

S'adresser rue du Port-Cigongne, nº 2.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN - DENTISTE

68, Quai de Limoges

Prix Modérés

Town the two two two two two MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix déflant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,

pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

DU 9 MAI COURS DE LA BOURSE DE PARIS VALEURS DIVERSES OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER 1845 » VALEURS FRANÇAISES Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 comm. 1879 3 0/0 r. à 500 OBLIGATIONS 1385 b 966 25 FONDS Compagnie parisienne du Gaz . Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500, Panama 6 0/0 1 re série remb à 1,000 — 6 0/0 2 e série — 469 50 ACTIONS 355 52 52 150 593 4260 fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 Banque de France. . . 1365 89 70 105 75 comm. 1880 3 0/0 r. à 500 Banque d'Escompte 620 50 fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 fonc, 1885 3 0/0 r. à 500 389 ohligations à lots. Suez 5 0/0 remboursable à 500. . 1352 50 EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) 466 2415 Suez . Credit Industriel et Commercial CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) Oblig. 1855-60 3 0/0 531 25 VALEURS ÉTRANGÈRES VALEURS ETHANGERES Autrichien 4 0/0 or. Dette d'Egypte 6 0/0 ... Extérieur 4 0/0 ... Hongrie 4 0/0 or ... Italie 5 0/0 ... Portugal 4 1/2 ... Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . FONDS ETRANGERS $\begin{array}{c} 528 \\ 412 \end{array}$ 1865 4 0/0 1869 3 0/0 426 25 600 • P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500. 414 75 475 77 88 Emprunt russe 1862 5 0/0. 1870 5 0/0. 1884 5 0/0. Dépôts et Comptes courants. Société Générale Est 102 50 102 50 102 3 413 1871 3 0/0 1875 4 0/0 1876 4 0/0 1886 3 0/0 Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . 467 50 522 50 525 3 393 50 Nord 3 0/0 r. à 500. Orléans 3 0/0 anc. r. à 500. . . . Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 . . . 420 416 Paris-Lyon-Méditerranée 1411 25 1889 4 0/0. 410 75 1230 » Bons de liquidation